



FLEXIDRY

BY GREEN CREATIVE

LA SOLUTION INNOVANTE POUR DÉCONDITIONNER

En optant pour cette solution, vous pouvez valoriser vos invendus et optimiser vos frais de logistique, tout en contribuant à la production de biogaz et d'engrais biologique. Un geste bienvenu pour l'environnement !

**EN VRAC, SUR PALETTES OU DANS DES BACS,
NOUS ACCEPTONS TOUT TYPE DE LIVRAISON SUR SITE.**

ecorecyclage.ch

Ecorecyclage SA, route du Vignoble 101, 1175 Lavigny,
tél. 021 821 84 84, ecorecyclage.ch

Une société du groupe HOLDIGAZ

PRODUITS ACCEPTÉS

LES DÉCHETS ACCEPTÉS SONT DES MATIÈRES DEVENUES IMPROPRES À LA CONSOMMATION

(invendus, périmés avec et sans produits carnés)



produits de boulangerie, pâtisserie ou confiserie



boissons, sodas, jus de fruits et légumes



produits laitiers



produits carnés de catégorie 3 avec os issus des rayonnages



épices, condiments, etc.



fruits



légumes



fleurs



aliments pour animaux



poisson, fruits de mer, etc.

LES TYPES D'EMBALLAGES ACCEPTÉS SONT LES SUIVANTS



plastique



papier



carton



aluminium



sachets divers



conserves



sachets mixtes



PET

PRODUITS INTERDITS

CE QUE NOUS N'ACCEPTONS PAS



emballages
en verre



bouteilles
en verre



bocaux
en verre



sacs poubelle



films plastiques
sans contenant



os de plus de 20 mm

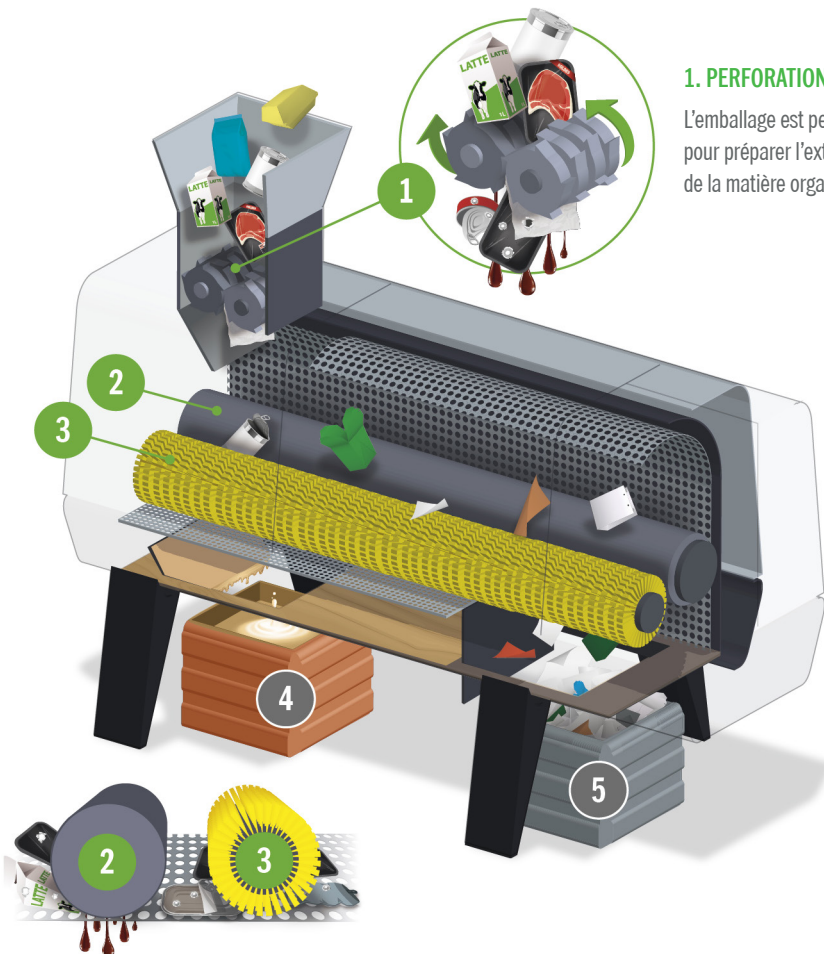
NE PAS CONFONDRE INCINÉRABLES ET INVENDUS

Pour éviter qu'un fournisseur ne confonde les poubelles, les incinérables et les invendus, la matière organique récupérable doit représenter au minimum 90 % du poids de chaque livraison

(des contrôles épisodiques pourront être réalisés).

FUNCTIONNEMENT

FLEXIDRY BY GREEN CREATIVE



1. PERFORATION

L'emballage est percé pour préparer l'extraction de la matière organique.

2. LAMINAGE

La compression du produit permet d'extraire la matière résiduelle.

3. BROSSAGE

L'emballage récupéré à la fin du processus est propre.

4. MATIÈRE ORGANIQUE

5. EMBALLAGES VIDES

DÉCONDITIONNEMENT

LE DÉCONDITIONNEUR FLEXIDRY

La technologie **FLEXIDRY** est un procédé innovant qui sépare le produit de son emballage. Les deux flux (contenu et contenant) peuvent ainsi être recyclés et valorisés.



L'emballage est récupéré dans une benne, puis transféré dans une installation d'incinération. L'énergie contenue dans l'emballage permet de chauffer la région lausannoise.

VALORISATION

DE LA MATIÈRE ORGANIQUE

La matière organique extraite de l'emballage, riche en énergie, est acheminée dans un digesteur, transformée en biogaz, puis en gaz naturel, en chaleur et en électricité. Une partie de cette matière rejoint la filière du compost (solide ou liquide) et nourrit les terres environnantes.

DIGESTEUR

